



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

aides

Question écrite n° 91693

### Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie sur l'application de l'article 32 *bis* du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Supprimer le régime de l'agrément au bénéfice du régime de l'autorisation risque d'avoir des effets administratifs, juridiques et financiers trop lourds pour les conseils départementaux, de même que cela menace l'activité de certaines entreprises d'aide à domicile. Aussi, il lui demande si l'application de cet article sera soumise à une expérimentation auprès de conseils départementaux volontaires afin d'en mesurer les effets.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91693

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Famille, enfance, personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Personnes âgées et autonomie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2015](#), page 9826

**Question retirée le :** 23 août 2016 (Fin de mandat)